

ACADEMIE DE NANTES

ETABLISSEMENT

LP Simone Veil

PROCES VERBAL DES DELIBERATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Année scolaire : 2018/2019

Numéro de séance : 4

Date de convocation : 25/01/2019

Présidence de : Véronique HENRY

Quorum : 14

Nombre des présents : 18

Nombre d'absents excusés :

Sommaire des questions traitées		Avis / Vote / Motion	Page	Numéro d'acte
1	Approbation du compte rendu du CA du 29 novembre 2018	X		
2	Approbation de l'ordre du jour	X		
3	Partie Pédagogique			
3.1	Présentation des moyens humains alloués à l'établissement – Conséquences en terme de postes	X		
3.2	Présentation de l'état actuel des connaissances de la réforme de la voie professionnelle.			
3.3	Journée banalisée du 22 mars 2019	X		
3.4	Sortie TATMFC	X		
3.5	Dossier E3D	X		
4				
4.1	Contrats et conventions 2019	X		
4.2	Tarifs objets confectionnés	X		
5	Questions diverses			
5.1	Délivrance de médicaments	X		

Signatures

Le Président



Le Secrétaire



PRESENCE AU CONSEIL

Séance du 07 février 2019 :

COMPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION					
Séance N°3					
Qualité - Nom et Prénom des titulaires	Présent	Absent	Nom et Prénom suppléant	Présent	Absent
CHEF D'ETABLISSEMENT					
Président : Mme Véronique HENRY	x				
PERSONNELS DE L'ADMINISTRATION					
Proviseur Adjoint : M. Vincent FERRÉ	x				
Gestionnaire : Mme Laurence COËTMELLEC	x				
Directeur Délégué Formations : M. Didier DROUET	x				
REPRESENTANTS DES PERSONNELS D'ENSEIGNEMENT ET D'EDUCATION					
M. Michel LEGER	x				
M. Dominique RASOAMANANA	x				
M. Eric LIEGEON	x				
Mme Alexia LEBLANC	x				
Mme Valérie TAILLÉE	x				
M. Michaël LEMOINE	x				
REPRESENTANTS DES PERSONNELS D'ADMINISTRATION, SOCIAUX ET DE SANTE ET DES AGENTS TERRITORIAUX DE L'EDUCATION					
Mme Roselyne PENANHOAT	x		Mme Charlène LEGRAS		
Mme Jeanine TARDIF					
Mme Caroline LEYMARIE-LECHAT	x				

REPRESENTANTS DES ELEVES					
M. Kelyan BOUDAD	x		Mme Anna GAILLARD		
Mme Gwendoline MODR	x		Mme Morgane LEPAON		
Mme Alexandra OGER	excusée		Mme Lucie PORTEBOEUF	x	
Mme Camille BEAUNE	excusée		Mme Awa TRAORE		
Mme Camille RAYMOND	x		M. Jean BERTRAND	x	

REPRESENTANTS DES PARENTS D'ELEVES					
Mme Laura NOURRY	excusée				
M. Laurent SANCH	x				

COLLECTIVITE DE RATTACHEMENT					
Mme Catherine DEROCHE		x	Mme Roselyne BIENVENU		
M. Laurent PRÉTROT		x	M. Roch BRANCOUR		

COLLECTIVITE LOCALE					
M. Grégoire LAINE		x			
Mme Estelle LEMOINE-MAULNY		x			

PERSONNALITES QUALIFIEES					
Mme Sylvie CHAILLOUX		x			
Mme Nicole PIERS		x			

PERSONNALITES INVITEES					
Agent Comptable : M. Philippe COGET	excusé				
CPE : Mme ROUX Catherine	x		Mme CLAMENS Catherine		

RUBRIQUE 1 : Approbation du compte rendu du CA du 29 novembre 2018

Pas de commentaire.

Résultats du vote :

Votants : 16 Pour : 16 Contre : 0 Abstention : 0

Numéro d'acte généré (le cas échéant) : 0

RUBRIQUE 2 : Partie Pédagogique

Arrivée de 2 élèves

2.1 Présentation des moyens humains alloués à l'établissement – Conséquences en terme de postes

Commentaires : Mme Henry explique qu'il y a des fermetures de poste mais que cela ne touchera aucun personnel en activité l'an prochain.

Résultats du vote :

Votants : 18 Pour : 18 Contre : 0 Abstention : 0

Numéro d'acte généré (le cas échéant) :

2.2 Présentation de l'état actuel des connaissances de la réforme de la voie professionnelle

Commentaires :

1. - Nouveauté de la réforme : Pour les secondes CAP et secondes Bac Pro : 1 professeur de français ou de Mathématiques et un professeur d'enseignement professionnel en co-enseignement (durée 1h30). L'idée étant d'impliquer davantage les élèves en enseignement général

- Deuxième nouveauté pour septembre 2019 : fin du Bac Pro HPS.

Mr Sanch demande l'explication du sigle et le contenu de la formation. 2 élèves demandent l'avenir des élèves de 1ère et de terminale. L'enseignement leur sera assuré jusqu'à la fin de leur formation (réponse de Mme Henry)

Mme le Proviseur propose la demande de l'ouverture d'une section esthétique-cosmétique pour faire face au perte de postes. Mme Crosnier, inspectrice SBSSA apporte son soutien à cette ouverture.

Mme le proviseur explique le besoin en postes.

- Un poste Lettres-Histoire va être fermé. A la place, demande d'un stagiaire 9h ou d'un BMP

- En Maths/Sciences un poste va être fermé.

- En biotechnologie : un poste va être fermé. A la place, positionnement d'un stagiaire 18h et d'un stagiaire 9h ou un demi-poste.

2. On conserve les 10 IMP statutaires. Nous avons 72 HSA.

Mme le Proviseur explique la rénovation du bac professionnel et la nécessité pour les équipes pédagogiques de se retrouver pour travailler sur le co-enseignement (avec ou non les nouveaux programmes)

M. Sanch demande des précisions sur l'organisation du cours en co-enseignement. Mme le Proviseur en précise l'intérêt pour les élèves avec notamment la nécessité de faire du lien entre les matières EG et Epro, intérêt de donner du sens.

A la demande de M. Sanch, les parents seront informés de cette nouvelle organisation courant juin.

- Résultats du vote :

Votants : 18 Pour : 18 Contre : 0 Abstention : 0

Numéro d'acte généré (le cas échéant) :

2.3 Journée banalisée du 22 mars 2019

Commentaires : Journée de travail demandée par M. le Recteur. En raison de la présence d'un internat au LP Simone Veil, cette journée se déroulera un vendredi. Un courrier sera envoyé aux familles pour information.

Résultats du vote :

Votants : 18 Pour : 18 Contre : 0 Abstention : 0

Numéro d'acte généré (le cas échéant) : 0

2.4 Sortie TATMFC

Commentaires : Visite d'une chèvrerie et de Camifolia le 6 juin 2019. Sortie obligatoire donc gratuite pour les élèves. Participation prise sur le budget pédagogique.

Professeur responsable : Mme Tricoire

Résultats du vote :

Votants : 18 Pour : 18 Contre : 18 Abstention : 0

Numéro d'acte généré (le cas échéant) :

2.5 Dossier E3D

L'intérêt de ce dossier est l'obtention d'un label pour le lycée mais aussi une volonté commune et collective en relation avec l'écologie et le développement durable. L'objectif étant d'associer les élèves, les agents techniques, la communauté éducative dans un comité de pilotage

Commentaires : Dossier achevé pour un envoi avant la date limite du 19 mars 2019.

En ce qui concerne nos déchets papier, Solution Veolia prise en urgence. Mme Leblanc fait remarquer que ce n'est pas la solution qui avait été décidée en Comité de Pilotage. Il avait été fait le choix d'Alternatri 49. Mme Coëtmellec explique que cela ne fonctionne pas avec Alternatri et que cela coûterait de l'argent à l'Etablissement.

Résultats du vote :

Votants : 18 Pour : 18 Contre : 18 Abstention : 0

Numéro d'acte généré (le cas échéant) :

RUBRIQUE 3 : Partie Financière

3.1. Contrats et conventions 2019

- *Convention IFAS-Région*

- **Commentaires** :

Mme Coëtmellec présente les différentes charges concernées par la convention.

M. Léger demande la répartition de ce budget.

- Résultats du vote :

- Votants : 18 Pour : 18 Contre : 0 Abstention :

- Numéro d'acte généré (le cas échéant) :

- *Convention IFAS-CHU-CESU*

- **Commentaires** : Présentation est faite de la formation avec le SAMU par M. Rasoamanana, co-animateur de la formation.

- Résultats du vote :

- Votants : 18 Pour : 18 Contre : 0 Abstention :

- Numéro d'acte généré (le cas échéant) :

- *Convention IFAS-Pôle Santé Autonomie*

- **Commentaires** : Interventions de deux formateurs auprès des élèves aides-soignants.

- Résultats du vote :

- Votants : 18 Pour : 18 Contre : 0 Abstention :

- Numéro d'acte généré (le cas échéant) :

- *Convention d'équipement paréo :*

- **Commentaires** : *Mme Coëtmellec explique la démarche pour la demande de matériel d'équipement. Si pas UGAP, c'est la Région qui détermine un prix au regard de plusieurs devis. C'est le cas pour la demande d'une presse pneumatique à boutons. Accord validé.*

- Résultats du vote :

- Votants : 18 Pour : 18 Contre : 0 Abstention :

- Numéro d'acte généré (le cas échéant) :

- *Convention Anjou Soins Services 2019 :*

- **Commentaires** : Les dates ont été fixées pour les interventions sur le plateau technique du bac pro ASSP
- Résultats du vote :
- Votants : 18 Pour : 18 Contre : 0 Abstention :
- Numéro d'acte généré (le cas échéant) :
- *Convention Locaux scolaires* :
- **Commentaires** : Utilisation des plateaux techniques pour un enseignement théorique et pratique pour une formation des agents de la Région.
- Résultats du vote :
- Votants : 18 Pour : 18 Contre : 0 Abstention :
- Numéro d'acte généré (le cas échéant) :
- *Adhésion à la CABA Biocop* :
- **Commentaires** : Des professeurs y font des achats réguliers et rapportent de nombreux tickets de caisse. Mme Coëtmelec propose une adhésion qui facilitera la gestion des comptes.
- Résultats du vote :
- Votants : 18 Pour : 18 Contre : 0 Abstention :

3.2 Tarifs objets confectionnés

- **Commentaires** : Une enseignante a proposé la fabrication de pierre d'argile aux élèves de THPS. Les bénéfices permettront aux élèves de déjeuner au restaurant pédagogique de l'établissement. Les membres du CA sont amenés à voter sur le prix de vente du pot (3€)
- Résultats du vote:
- Votants : 18 Pour : 18 Contre : Abstention :
- Numéro d'acte généré (le cas échéant) :
-

RUBRIQUE 4 : Questions diverses

4.1. Délivrance de médicaments

La délivrance de médicaments ne doit être faite que par l'infirmière. Elle est la seule à pouvoir donner des médicaments. Quand l'infirmière n'est pas là :

- suivre le protocole prévu PAI
- boîte nominative avec ordonnance et traitement
- prescription du médecin régulateur.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à : 19 heures 40.

Le secrétaire de séance :

Le Président de séance :




Le secrétaire de séance :

Le Président de séance :